

Compte administratif 2018

Crèche Laëtitia

Table des matières

Préambule	2
I/ Section d'investissement	3
A/ Les dépenses	4
B/ Les recettes	4
II/ Section de fonctionnement	5
A/ Les dépenses	5
B/ Les recettes	6
III/ Présentation des résultats.....	8
A/ Section d'investissement.....	8
B/ Section de fonctionnement.....	8

La crèche a été créée en 1985, en remplacement du foyer départemental de l'enfance, dont la mission consistait principalement à accueillir des pupilles de la nation. Elle se situe dans un bâtiment appartenant à l'hôpital, et dispose d'une régie de recettes, afin de pouvoir encaisser le paiement des prestations versées par les familles.

Le compte administratif de la Crèche s'établit comme suit :

II – PRESENTATION GENERALE				II	
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A1	
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	778 252,20	G	778 252,20
	Section d'investissement	B	21 054,72	H	18 019,10
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	26 631,59 (si excédent)
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	799 306,92	= G + H + I + J	822 902,89
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	778 252,20	= G + I + K	778 252,20
	Section d'investissement	= B + D + F	21 054,72	= H + J + L	44 650,69
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	799 306,92	= G + H + I + J + K + L	822 902,89

D) Section d'investissement

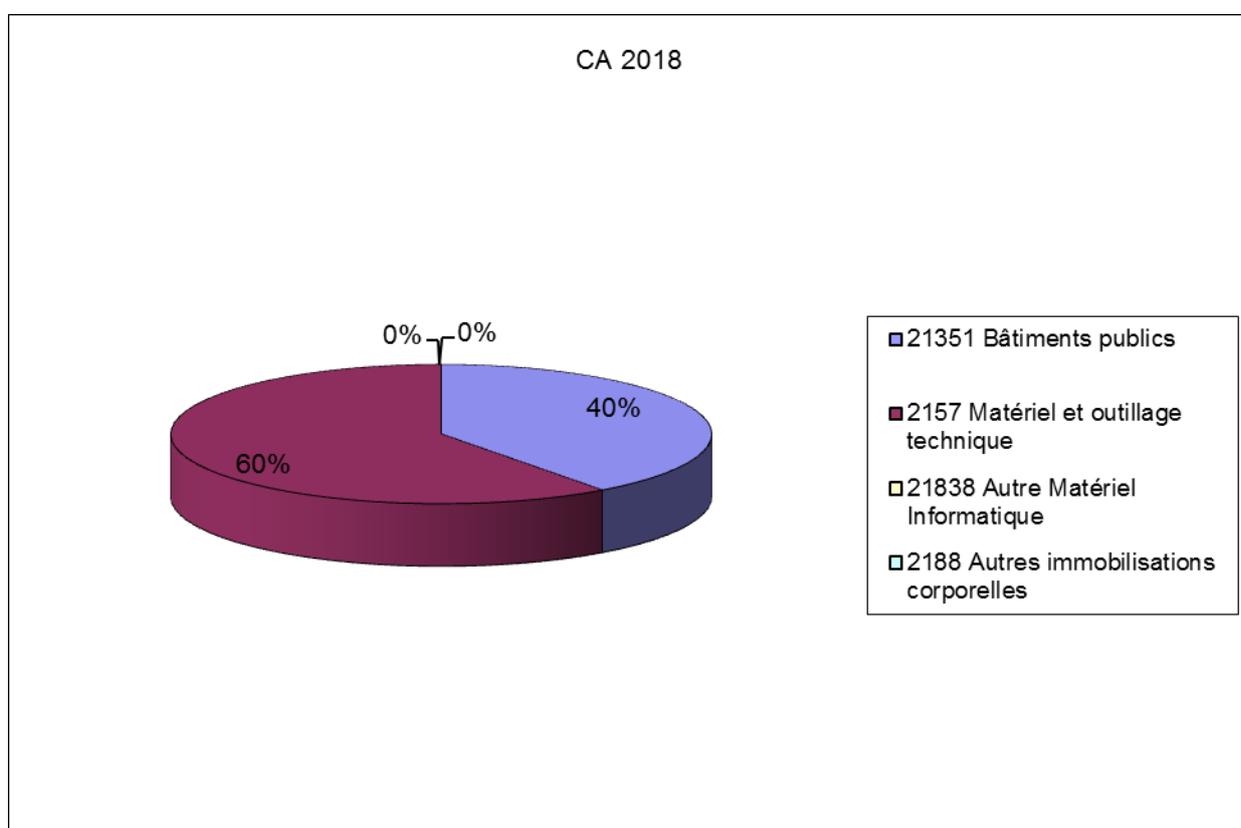
A/ Les dépenses (chapitre 904)

Les dépenses constatées pour 2018 sont de 21 054.72 € (CA 2017 : 17 069.77€), et se décomposent tel qu'il suit :

Compte	Libellé	Voté 2018	CA 2018
21351	Bâtiments publics	40 000	8 393.44
2157	Matériel et outillage technique	25 000	12 661.28
21838	Autre Matériel Informatique	3 000	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 000	
Total		69 000	21 054.72

Les crédits ont permis le financement des travaux de mise aux normes, ainsi que, des travaux d'aménagement, et d'entretien, (article 21351 Bâtiments publics), avec le remplacement de la climatisation, (4 958.80 €), la pose de l'alarme incendie, (3 434.64 €).

Différentes acquisitions ont été financées sur le poste Matériel et outillage technique, (article 2157) : le changement du moteur de la chambre froide, (7 233.50 €), l'acquisition d'un parasol, pour l'espace détente bébé, (454.86 €), des tables, des chaises, des bacs, pour les enfants, (1 649.81 €) ; des lits bébé, (2 008.65 €), et des lits bas empilables, (1 314.46 €).



B/ Les recettes

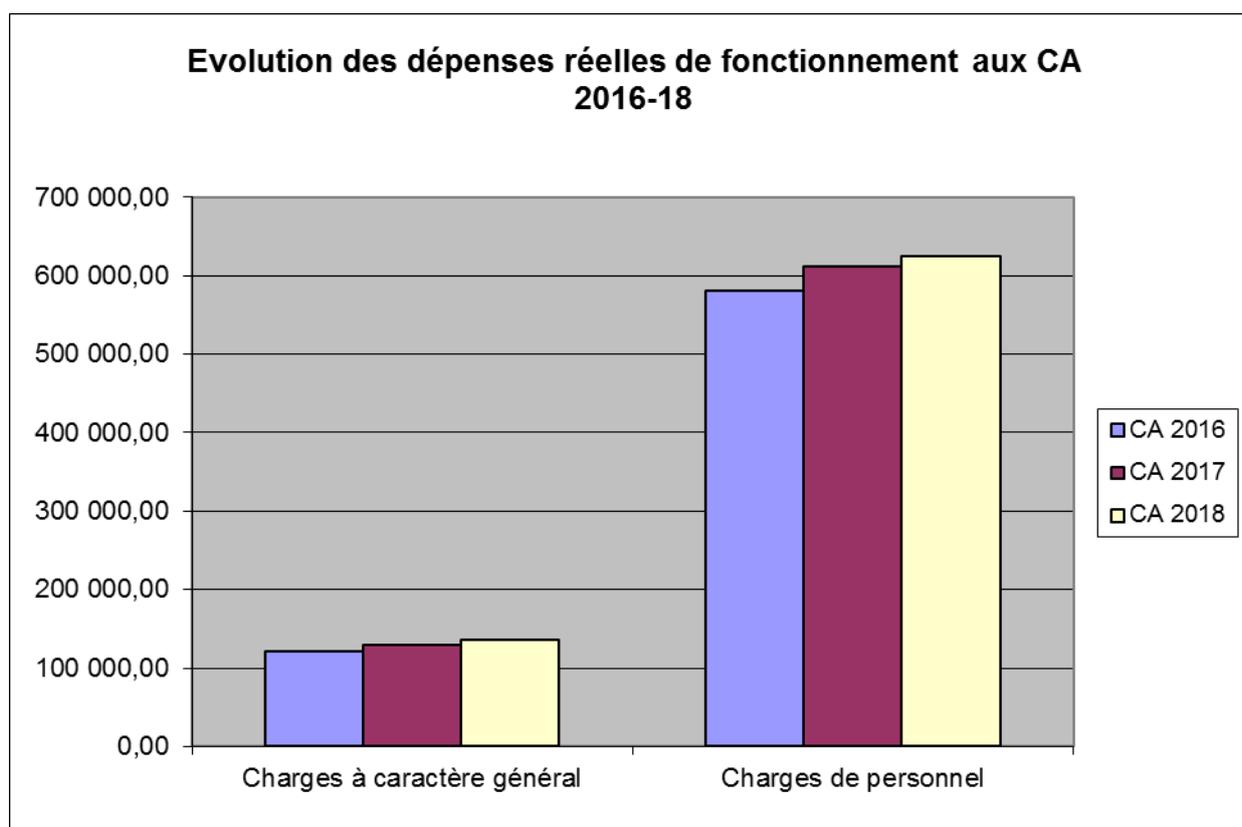
Les recettes d'investissement sont entièrement constituées d'amortissement (18 019.10€).

II) Section de fonctionnement

A/ Les dépenses (Chapitre 934)

Elles augmentent en dépenses réelles 2 %.

Les charges à caractère général représentent 126 678.59 € (2017 : 128 775.85 € - 1.6 %), et les charges de personnel 633 554.51 €, (2017 : 611 124.77 € + 3.6 %), cette augmentation est principalement liée au GVT, (Glissement vieillissement technicité), et au PPCR, (parcours professionnels carrières et rémunérations).



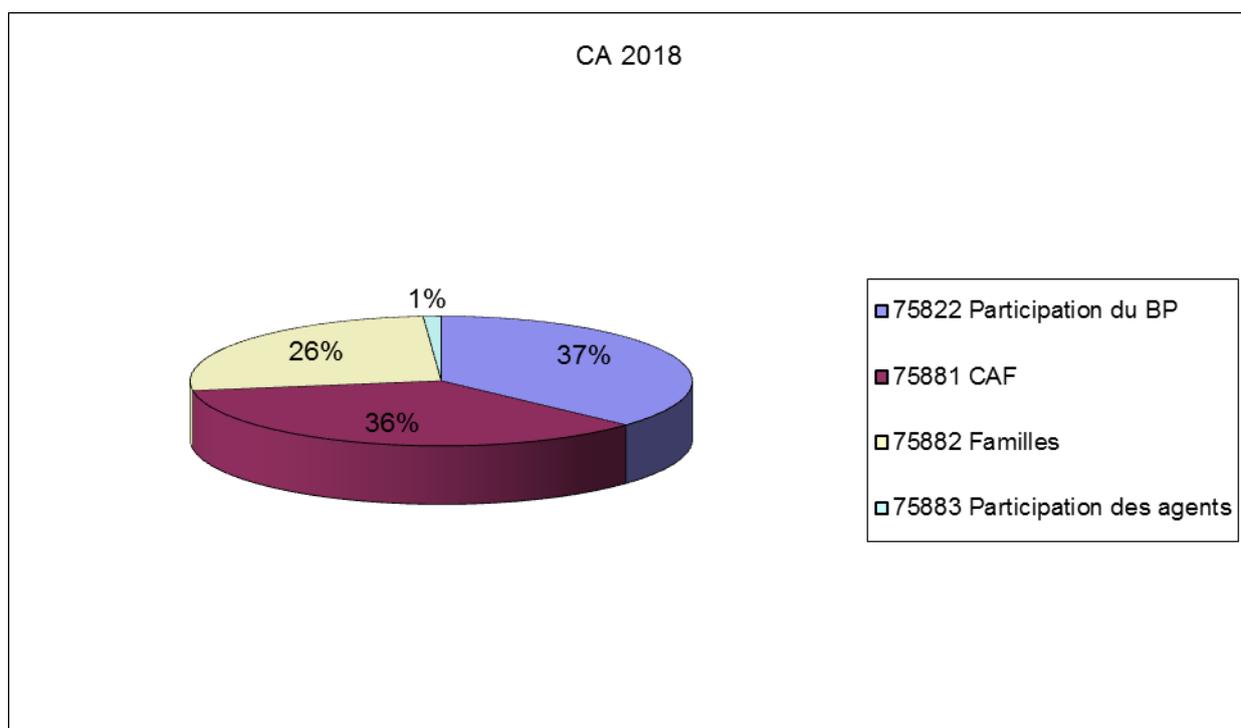
Aux sommes évoquées précédemment, il convient d'ajouter 18 019.10 € de dotations aux amortissements, pour un total de 778 252.20 €.

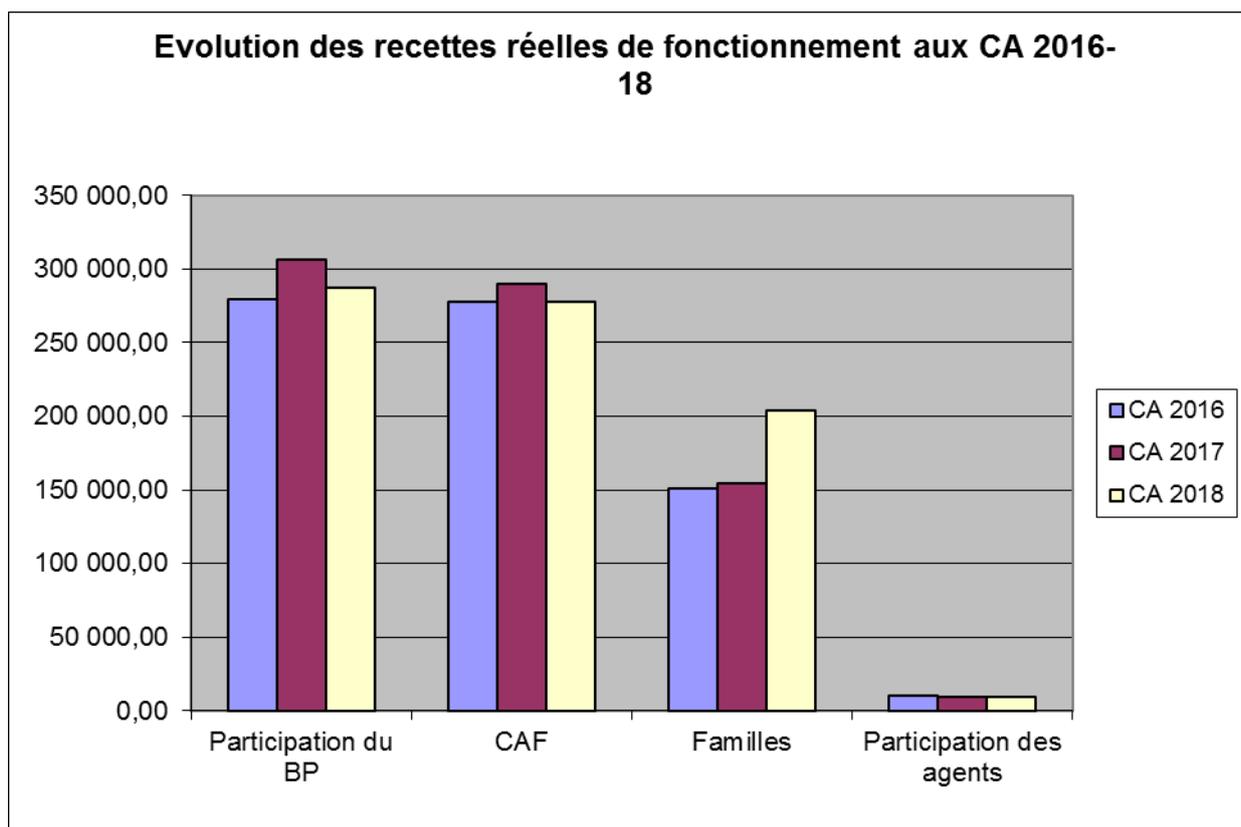
B/ Les recettes (chapitre 934)

Les recettes de fonctionnement de la crèche proviennent de trois sources différentes :

- la participation de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) (277 851.79€),
- celle des familles, qui contribuent à hauteur de 204 322.15€.
- et la participation provenant du budget principal, de la CDC, soit 287 056.66€, pour mémoire une diminution de (6 %), par rapport à 2017.

Figurent également en recettes de fonctionnement la participation des agents sur tickets « déjeuner », pour à 9 021.60 €, pour un total de 778 252.20 €





On peut noter une augmentation de la contribution des familles de (32 %), consécutive d'une part, à un niveau d'activité plus élevé, aussi bien en nombre d'enfants, qu'en nombre d'heures facturées, et d'autre part, on peut définir une population de parents, dont les revenus sont plus importants, d'où une diminution de la participation de la CAF.

Ainsi, on constate inversement une baisse de (- 4 %) de la CAF, et de (- 6.1%) de la participation du budget principal de la CDC.

III/ Présentation des résultats

CA 2018	Dépenses en €	Recettes en €
Investissement	21 054.72	18 019.10
Fonctionnement	778 252.20	778 252.20
Total réalisé	799 306.92	822 902.89

A/ Section d'investissement

Réalisations en €	
Dépenses	21 054.72
Recettes	18 019.10
Résultat antérieur	26 631.59
Résultat 2018	+ 23 295.97

D'où un résultat d'investissement de + 23 295.97 €

B/ Section de fonctionnement

Réalisations en €	
Dépenses	778 252.20
Recettes	778 252.20
Résultat antérieur	-
Résultat 2018	0

D'où un résultat d'exécution de fonctionnement = 0 €

Le résultat cumulé s'établit à **+ 23 595.97 €**